

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU TARN

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE**

Nombre de membres afférents  
Au Conseil municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15

**SEANCE DU JEUDI 28 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric MAUREL, Maire.

**Présents :** M. Frédéric MAUREL, Maire, M. Christophe MAURIÈS, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Ludivine LAROQUE, 2<sup>ème</sup> adjointe, M. Franck JÉZÉQUEL, 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Magali CHABOT, 4<sup>ème</sup> adjointe, M. Christian CAMMAGRE, Mme Virginie PARAIRE, M. Mathieu LAFON, Mme Chrystelle DERACHE, M. Fabien SIMONINI, M. Thierry ZANARDO, Mme Manon POUZENC, Mme Pauline FOURNY, Mme Catherine AURIOL et M. Adrien BENOIST, conseillers municipaux.

Date de la convocation : 22/05/2026

Date d'affichage : 22/05/2026

Mme Pauline FOURNY est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : Demande de subvention à l'Etat dans le cadre du Fonds Vert 2026**

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert 2026 pour les travaux suivants : **Prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation.**

Une délibération (D\_2026\_04) a été votée lors du Conseil Municipal du 3 Mars 2026, afin de réaliser des travaux de sécurisation en posant un poteau d'incendie DN 100 de type Emeraude à l'angle de la VC9 et de la Route de Persipo contre les incendies.

Le coût estimé par le SIAEP de Vielmur St Paul Cap de Joux est de 2 637.50 TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'ETAT (Fonds Vert).

Il invite le Conseil Municipal à délibérer sur le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût total opération : 2 500 HT

- Fonds Vert : 2 000 € (80%)
- Autofinancement commune : 500 € (20%)

Après avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal :

**Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus,

**Autorise** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Frédéric MAUREL

La secrétaire de séance,  
Pauline FOURNY

